

Ethna SICAV R.C.S. B 212494

Rapport semestriel
au 30 juin 2022

Fonds de droit luxembourgeois

Fonds d'investissement conforme à la partie I de la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif, dans sa version actuellement en vigueur, constitué sous la forme juridique d'une société d'investissement à capital variable (SICAV),

R.C.S. Luxembourg B-155427



ETHENEA

Table des matières

	Page
Rapport semestriel consolidé d’Ethna SICAV	3
Répartition géographique par pays et répartition sectorielle du compartiment Ethna SICAV - AKTIV A	4
Composition de l’actif net du compartiment Ethna SICAV - AKTIV A	5
Composition de l’actif du compartiment Ethna SICAV - AKTIV A au 30 juin 2022	6
Entrées et sorties du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022 du compartiment Ethna SICAV - AKTIV A	7
Répartition géographique par pays et répartition sectorielle du compartiment Ethna SICAV - DEFENSIV A	8
Composition de l’actif net du compartiment du compartiment Ethna SICAV - DEFENSIV A	9
Composition de l’actif du compartiment Ethna SICAV - DEFENSIV A au 30 juin 2022	10
Entrées et sorties du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022 du compartiment Ethna SICAV - DEFENSIV A	11

	Page
Répartition géographique par pays et répartition sectorielle du compartiment Ethna SICAV - DYNAMISCH A	12
Composition de l'actif net du compartiment Ethna SICAV - DYNAMISCH A	13
Composition de l'actif du compartiment Ethna SICAV - DYNAMISCH A au 30 juin 2022	14
Entrées et sorties du 1er janvier 2021 au 30 juin 2022 du compartiment Ethna SICAV - DYNAMISCH A	15
Notes au rapport semestriel au 30 juin 2022	16
Gestion, distribution et conseil	20

Le prospectus accompagné des statuts, le Document d'Information Clé pour l'Investisseur ainsi que les rapports annuel et semestriel du fonds sont disponibles gratuitement par voie postale, par fax ou par courrier électronique auprès du siège de la Société d'investissement, du dépositaire, des agents payeurs, du distributeur de chaque pays de commercialisation. Des informations supplémentaires sont disponibles à tout moment auprès de la Société d'investissement durant les heures normales de bureau.

Les souscriptions d'actions ne sont valables que lorsqu'elles reposent sur la version en vigueur du prospectus (annexes comprises), accompagné du dernier rapport annuel disponible et du dernier rapport semestriel éventuellement publié ultérieurement.

Les informations et données chiffrées du présent rapport se réfèrent à des périodes passées et ne préjugent pas de l'évolution future.

Rapport semestriel consolidé d’Ethna SICAV, composée des compartiments Ethna SICAV - AKTIV A, Ethna SICAV - DEFENSIV A et Ethna SICAV – DYNAMISCH A

Composition de l’actif net du fonds

au 30 juin 2022

	EUR
Portefeuille-titres (coût d’acquisition : 18.670.395,43 EUR)	20.029.476,77
Avoirs bancaires ¹⁾	5.386,80
	20.034.863,57
Intérêts courus	-16,69
Autres passifs ²⁾	-830,88
	-847,57
Actif net du fonds	20.034.016,00

¹⁾ Voir les Notes au rapport.

²⁾ Ce poste se compose de la commission de gestion.

Répartition géographique par pays et répartition sectorielle du compartiment Ethna SICAV - AKTIV A

Rapport semestriel
1^{er} janvier 2022 - 30 juin 2022

4

La Société est habilitée à créer des catégories d'actions assorties de droits différents.

Les catégories d'actions décrites ci-après sont actuellement disponibles :

WKN :	A2AH5Q
Code ISIN :	LU1546153187
Commission de souscription :	jusqu'à 3,00 %
Commission de rachat :	néant
Commission de gestion :	0,05 % par an
Investissement ultérieur minimum :	néant
Affectation des résultats :	distribution
Devise :	EUR

Répartition géographique par pays ¹⁾

Luxembourg	99,98 %
Portefeuille-titres	99,98 %
Avoirs bancaires ²⁾	0,02 %
Solde des autres créances et engagements	0,00 %
	100,00 %

Répartition sectorielle ¹⁾

Parts de fonds d'investissement	99,98 %
Portefeuille-titres	99,98 %
Avoirs bancaires ²⁾	0,02 %
Solde des autres créances et engagements	0,00 %
	100,00 %

¹⁾ En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Voir les Notes au rapport.

Composition de l'actif net du compartiment Ethna SICAV - AKTIV A

Composition de l'actif net du compartiment au 30 juin 2022

	EUR
Portefeuille-titres (coût d'acquisition : 17.577.744,60 EUR)	18.909.693,85
Avoirs bancaires ¹⁾	3.953,29
	18.913.647,14
Intérêts courus	-13,79
Autres passifs ²⁾	-784,62
	-798,41
Actif net du compartiment	18.912.848,73
Actions en circulation	172.242,613
Valeur par action	109,80 EUR

¹⁾ Voir les Notes au rapport.

²⁾ Ce poste se compose de la commission de gestion.

Composition de l'actif du compartiment Ethna SICAV - AKTIV A au 30 juin 2022

Composition de l'actif au 30 juin 2022

6

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANC ¹⁾
Parts de fonds d'investissement ²								
Luxembourg								
LU0136412771	Ethna-Aktiv A	EUR	395	17.056	137.027	138,0000	18.909.693,85	99,98
							18.909.693,85	99,98
Parts de fonds d'investissement							18.909.693,85	99,98
Portefeuille-titres							18.909.693,85	99,98
Avoirs bancaires - Compte courant ³⁾							3.953,29	0,02
Solde des autres créances et engagements							-798,41	0,00
Actif net du compartiment en EUR							18.912.848,73	100,00

¹⁾ ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Les informations relatives aux commissions de souscription et de rachat ainsi qu'au montant maximal de la commission de gestion applicables aux parts de fonds cible peuvent être obtenues gratuitement sur simple demande auprès du siège de la Société de gestion, du dépositaire et des agents payeurs.

³⁾ Voir les Notes au rapport.

Entrées et sorties du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022 du compartiment Ethna SICAV - AKTIV A

Entrées et sorties du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022

Il n'y a pas eu, au cours de la période sous revue, d'achats ni de ventes de valeurs mobilières, de prêts sur reconnaissance de dette et sur produits dérivés, y compris des opérations sans mouvements de trésorerie, qui ne seraient pas cités dans les états financiers.

7

Taux de change

Au 30 juin 2022, tous les éléments d'actifs du compartiment sont libellés en euros.

Répartition géographique par pays et répartition sectorielle du compartiment Ethna SICAV - DEFENSIV A

Rapport semestriel
1^{er} janvier 2022 - 30 juin 2022

8

La Société est habilitée à créer des catégories d'actions assorties de droits différents.

Les catégories d'actions décrites ci-après sont actuellement disponibles :

WKN :	A2AH5R
Code ISIN :	LU1546156875
Commission de souscription :	jusqu'à 2,50 %
Commission de rachat :	néant
Commission de gestion :	0,05 % par an
Investissement ultérieur minimum :	néant
Affectation des résultats :	distribution
Devise :	EUR

Répartition géographique par pays ¹⁾

Luxembourg	99,84 %
Portefeuille-titres	99,84 %
Avoirs bancaires ²⁾	0,17 %
Solde des autres créances et engagements	-0,01 %
	100,00 %

Répartition sectorielle ¹⁾

Parts de fonds d'investissement	99,84 %
Portefeuille-titres	99,84 %
Avoirs bancaires ²⁾	0,17 %
Solde des autres créances et engagements	-0,01 %
	100,00 %

¹⁾ En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Voir les Notes au rapport.

Composition de l'actif net du compartiment du compartiment Ethna SICAV - DEFENSIV A

Composition de l'actif net du compartiment au 30 juin 2022

	EUR
Portefeuille-titres (coût d'acquisition : 500.429,14 EUR)	479.682,38
Avoirs bancaires ¹⁾	797,59
	480.479,97
Intérêts courus	-1,81
Autres passifs ²⁾	-19,76
	-21,57
Actif net du compartiment	480.458,40
Actions en circulation	5.028,000
Valeur par action	95,56 EUR

¹⁾ Voir les Notes au rapport.

²⁾ Ce poste se compose de la commission de gestion.

Composition de l'actif du compartiment Ethna SICAV - DEFENSIV A au 30 juin 2022

Composition de l'actif au 30 juin 2022

10

ISIN	Valeurs mobilières	Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANC ¹⁾	
Parts de fonds d'investissement ²								
Luxembourg								
LU0279509904	ETHNA-DEFENSIV A	EUR	0	20	3.672	130,6400	479.682,38	99,84
						479.682,38	99,84	
Parts de fonds d'investissement						479.682,38	99,84	
Portefeuille-titres						479.682,38	99,84	
Avoirs bancaires - Compte courant ³⁾						797,59	0,17	
Solde des autres créances et engagements						-21,57	-0,01	
Actif net du compartiment en EUR						480.458,40	100,00	

¹⁾ ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Les informations relatives aux commissions de souscription et de rachat ainsi qu'au montant maximal de la commission de gestion applicables aux parts de fonds cible peuvent être obtenues gratuitement sur simple demande auprès du siège de la Société de gestion, du dépositaire et des agents payeurs.

³⁾ Voir les Notes au rapport.

Entrées et sorties du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022 du compartiment Ethna SICAV - DEFENSIV A

Entrées et sorties du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022

Il n'y a pas eu, au cours de la période sous revue, d'achats ni de ventes de valeurs mobilières, de prêts sur reconnaissance de dette et sur produits dérivés, y compris des opérations sans mouvements de trésorerie, qui ne seraient pas cités dans les états financiers.

11

Taux de change

Au 30 juin 2022, tous les éléments d'actifs du compartiment sont libellés en euros.

Répartition géographique par pays et répartition sectorielle du compartiment Ethna SICAV - DYNAMISCH A

12

Rapport semestriel
1^{er} janvier 2022 - 30 juin 2022

La Société est habilitée à créer des catégories d'actions assorties de droits différents.

Les catégories d'actions décrites ci-après sont actuellement disponibles :

WKN :	A2AH5S
Code ISIN :	LU1546162501
Commission de souscription :	jusqu'à 5,00 %
Commission de rachat :	néant
Commission de gestion :	0,05 % par an
Investissement ultérieur minimum :	néant
Affectation des résultats :	distribution
Devise :	EUR

Répartition géographique par pays ¹⁾

Luxembourg	99,91 %
Portefeuille-titres	99,91 %
Avoirs bancaires ²⁾	0,10 %
Solde des autres créances et engagements	-0,01 %
	100,00 %

Répartition sectorielle ¹⁾

Parts de fonds d'investissement	99,91 %
Portefeuille-titres	99,91 %
Avoirs bancaires ²⁾	0,10 %
Solde des autres créances et engagements	-0,01 %
	100,00 %

¹⁾ En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Voir les Notes au rapport.

Composition de l'actif net du compartiment Ethna SICAV - DYNAMISCH A

Composition de l'actif net du compartiment au 30 juin 2022

	EUR
Portefeuille-titres (coût d'acquisition : 592.221,69 EUR)	640.100,54
Avoirs bancaires ¹⁾	635,92
	640.736,46
Intérêts courus	-1,09
Autres passifs ²⁾	-26,50
	-27,59
Actif net du compartiment	640.708,87
Actions en circulation	5.913,055
Valeur par action	108,35 EUR

¹⁾ Voir les Notes au rapport.

²⁾ Ce poste se compose de la commission de gestion.

Composition de l'actif du compartiment

Ethna SICAV - DYNAMISCH A au 30 juin 2022

Composition de l'actif au 30 juin 2022

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANC ¹⁾
Parts de fonds d'investissement ²								
Luxembourg								
LU0455734433	Ethna-DYNAMISCH A	EUR	151	29	7.691	83,2300	640.100,54	99,91
							640.100,54	99,91
Parts de fonds d'investissement							640.100,54	99,91
Portefeuille-titres							640.100,54	99,91
Avoirs bancaires - Compte courant ³⁾							635,92	0,10
Solde des autres créances et engagements							-27,59	-0,01
Actif net du compartiment en EUR							640.708,87	100,00

¹⁾ ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Les informations relatives aux commissions de souscription et de rachat ainsi qu'au montant maximal de la commission de gestion applicables aux parts de fonds cible peuvent être obtenues gratuitement sur simple demande auprès du siège de la Société de gestion, du dépositaire et des agents payeurs.

³⁾ Voir les Notes au rapport.

Entrées et sorties du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022 du compartiment Ethna SICAV - DYNAMISCH A

Entrées et sorties du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022

Il n'y a pas eu, au cours de la période sous revue, d'achats ni de ventes de valeurs mobilières, de prêts sur reconnaissance de dette et sur produits dérivés, y compris des opérations sans mouvements de trésorerie, qui ne seraient pas cités dans les états financiers.

15

Taux de change

Au 30 juin 2022, tous les éléments d'actifs du compartiment sont libellés en euros.



16 Notes au rapport semestriel au 30 juin 2022

1.) Généralités

La société d'investissement Ethna SICAV est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois ayant son siège social au 4, Rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg. Elle a été fondée le 3 février 2017 pour une durée indéterminée sous la forme d'un fonds à compartiments multiples. Ses statuts ont été publiés dans le Recueil électronique des sociétés et associations (« RESA ») du Registre de commerce et des sociétés du Luxembourg. La société d'investissement est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro R.C.S. Luxembourg B 212494.

Ethna SICAV est une société d'investissement à capital variable luxembourgeoise constituée pour une durée indéterminée sous la forme d'un fonds faitier (« Société d'investissement » ou « Fonds ») comportant un ou plusieurs compartiments conformément à la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 sur les organismes de placement collectif, dans sa version actuellement en vigueur (la « Loi du 17 décembre 2010 »). La politique d'investissement d'Ethna SICAV, dont les trois compartiments jouent le rôle d'OPCVM nourriciers, a pour objectif de refléter en tant qu'OPCVM maître l'évolution de valeur des fonds séparés Ethna - AKTIV, Ethna - DEFENSIV et Ethna - DYNAMISCH, qui constituent des actifs juridiquement distincts conformément au chapitre 2 de la loi du 17 décembre 2010 sous la forme d'un fonds unique. Les différents compartiments sont donc des OPCVM nourriciers au sens de l'article 77 de la loi du 17 décembre 2010.

Le conseil d'administration de la société de gestion a confié la gestion des investissements, l'administration ainsi que la distribution des actions de la société de gestion à ETHENEA Independent Investors S.A. (la « Société de gestion »), une société anonyme de droit luxembourgeois sise au 16, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach. Elle a été constituée le 10 septembre 2010 pour une durée illimitée. Ses statuts ont été publiés dans le Mémorial le 15 septembre 2010. La dernière modification des statuts de la Société de gestion a pris effet au 1er janvier 2015 et a été publiée au Mémorial le 13 février 2015. La Société de gestion est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro R.C.S.

La version actuelle du prospectus de vente accompagnée du règlement de gestion, des rapports annuels et semestriels les plus récents ainsi que des informations clés pour l'investisseur de l'OPCVM maître concerné sont disponibles sur le site Internet de la Société de gestion à l'adresse www.ethenea.com.

2.) Principales règles comptables et d'évaluation ; calcul de la valeur nette d'inventaire

Le présent rapport est établi sous la responsabilité du Conseil d'administration de la Société d'investissement, conformément aux dispositions légales et aux règlements relatifs à l'établissement et à la présentation des rapports en vigueur au Luxembourg.

1. L'actif net du fonds est libellé en euros (EUR) (la « Devise de référence »).
2. La valeur d'une action (« valeur nette d'inventaire par action ») est exprimée dans la devise figurant dans l'annexe au prospectus (« Devise du compartiment ») dès lors qu'aucune devise différente de la Devise du compartiment n'est précisée dans l'annexe au prospectus pour d'éventuelles catégories d'actions émises ultérieurement (« Devise des catégories d'actions »).
3. La valeur nette d'inventaire par action est calculée par la Société de gestion ou par un mandataire désigné par celle-ci sous la surveillance du dépositaire chaque jour ouvrable bancaire au Luxembourg, à l'exception des 24 et 31 décembre de chaque année (« Jour d'évaluation »), et est arrondie au centième le plus proche. Le conseil d'administration de la Société d'investissement peut déroger à cette règle pour les différents compartiments, en tenant compte du fait que la valeur nette d'inventaire par action doit être calculée au moins deux fois par mois.

4. Pour calculer la valeur nette d'inventaire par action, la valeur des actifs du compartiment concerné, minorée des engagements de ce dernier (« Actif net du compartiment »), est calculée chaque jour d'évaluation, puis divisée par le nombre d'actions du compartiment concerné en circulation ce jour d'évaluation. La Société de gestion peut toutefois décider de calculer la valeur nette d'inventaire par action les 24 et 31 décembre d'une année sans que le calcul effectué soit considéré comme un calcul de la valeur nette d'inventaire par action un jour d'évaluation au sens de la phrase 1 précédente du présent point 4. Par conséquent, les actionnaires ne peuvent demander la souscription, le rachat ni la conversion d'actions sur la base d'une valeur nette d'inventaire par action calculée le 24 et/ou le 31 décembre d'une année.
5. Lorsque des informations sur la situation globale de l'actif net de la Société doivent figurer dans les rapports annuels et semestriels ainsi que dans d'autres statistiques financières conformément à des dispositions légales ou aux règles énoncées dans le règlement de gestion, les actifs du compartiment concerné sont convertis dans la devise de référence. L'actif net du compartiment concerné est déterminé selon les principes énoncés ci-après :

- a) les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs sont évalués au dernier cours disponible permettant une évaluation fiable du jour de Bourse précédant le jour d'évaluation.

La Société de gestion peut déterminer pour chaque compartiment que les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs sont évalués au dernier cours de clôture disponible permettant une évaluation fiable. Cette disposition est mentionnée dans le prospectus du compartiment concerné. Si des valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés ou autres investissements sont admis à la cote officielle de plusieurs Bourses de valeurs, l'évaluation s'effectue sur la base du cours de la Bourse présentant la plus forte liquidité.

- b) Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements qui ne sont pas admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs (ou dont le cours boursier n'est pas considéré comme représentatif, du fait par exemple d'un manque de liquidité) mais qui sont négociés sur un marché réglementé, sont évalués à un prix qui ne sera pas inférieur au cours acheteur ni supérieur au cours vendeur du jour de transaction précédant le jour d'évaluation et que la Société de gestion juge en toute bonne foi comme étant le meilleur cours de réalisation possible.

La Société de gestion peut déterminer pour les différents compartiments que les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements qui ne sont pas admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs (ou dont le cours boursier n'est pas considéré comme représentatif, du fait par exemple d'un manque de liquidité) mais qui sont négociés sur un marché réglementé, sont évalués au dernier prix disponible sur ce dernier, et que la Société de gestion juge en toute bonne foi comme étant le meilleur cours de réalisation possible pour ces titres. Cette disposition est mentionnée dans le prospectus du compartiment concerné.

- c) les produits dérivés négociés de gré à gré sont évalués quotidiennement sur une base définie par la Société de gestion et vérifiable.
- d) les parts d'OPCVM ou d'OPC sont en principe évaluées au dernier prix de rachat constaté avant le jour d'évaluation, ou au dernier cours disponible permettant une évaluation fiable. Si le rachat de parts d'autres fonds est suspendu ou qu'aucun prix de rachat n'est défini, les parts concernées sont évaluées, comme tous les autres actifs, à leur valeur de marché, qui sera déterminée en toute bonne foi par la Société de gestion selon les règles de valorisation généralement reconnues et contrôlables. Si un compartiment est configuré en tant qu'OPCVM nourricier, les parts de l'OPCVM maître sont évaluées au prix de rachat de l'OPCVM maître au jour d'évaluation.
- e) si les cours ne reflètent pas les conditions du marché, si les instruments financiers mentionnés au point b) ne sont pas négociés sur un marché réglementé ou en l'absence de cours pour les instruments financiers autres que ceux spécifiés aux points a) à d), ces instruments financiers, au même titre que l'ensemble des autres actifs autorisés par la loi, seront évalués à leur valeur de marché, telle que déterminée en toute bonne foi par la Société de gestion selon des normes d'évaluation généralement reconnues et contrôlables (par ex. modèles d'évaluation adaptés aux conditions de marché en vigueur).
- f) les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale majorée des intérêts.
- g) les créances, par exemple les créances en intérêts et les engagements différés, sont normalement estimées à leur valeur nominale.
- h) la valeur de marché des valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres actifs libellés dans une devise autre que celle du compartiment concerné est convertie dans la devise du compartiment au taux de change du jour de Bourse précédant le jour d'évaluation sur la base du fixing WM/Reuters communiqué à 17 heures (16 heures, heure de Londres). Les gains et pertes découlant de transactions sur devises sont ajoutés ou déduits.

La Société de gestion peut déterminer pour les différents compartiments que les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres actifs libellés dans une devise autre que celle du compartiment concerné sont convertis dans la devise du compartiment au taux de change du jour d'évaluation. Les gains et pertes découlant de transactions sur devises sont ajoutés ou déduits. Cette disposition est mentionnée dans le prospectus du compartiment concerné.

L'actif net d'un compartiment est réduit du montant des distributions versées, le cas échéant, à ses actionnaires.

6. Le calcul de la valeur nette d'inventaire par action est effectué séparément pour chaque compartiment conformément aux critères cités ci-dessus. Lorsque des catégories d'actions ont été créées au sein d'un compartiment, le calcul de la valeur nette d'inventaire par action au sein du compartiment concerné est effectué séparément pour chaque catégorie d'actions conformément aux critères cités ci-dessus.

Les tableaux publiés dans le présent rapport peuvent présenter, pour des raisons mathématiques, des différences d'arrondis de plus ou moins un nombre entier (devise, pourcentage, etc.).

3.) Fiscalité

Fiscalité de la Société d'investissement

L'actif de la société n'est assujéti au Grand-Duché de Luxembourg à aucun impôt sur les revenus et bénéfices. L'actif de la société n'est assujéti, au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à la taxe d'abonnement, qui s'élève actuellement à 0,05 % par an. Une taxe d'abonnement réduite de 0,01 % p.a. s'applique (i) aux compartiments ou catégories d'actions dont les actions sont exclusivement émises à l'intention d'actionnaires institutionnels au sens de l'article 174 de la loi du 17 décembre 2010, (ii) aux actionnaires dont l'objectif exclusif consiste à investir dans des instruments du marché monétaire, des dépôts à terme auprès d'institutions de crédit, ou les deux. La taxe d'abonnement est payable trimestriellement sur la base de l'actif net de la société à la fin de chaque trimestre. Le pourcentage de la taxe d'abonnement applicable au compartiment ou aux catégories d'actions concernés est indiqué dans l'annexe correspondante au prospectus. Une exonération de la taxe d'abonnement s'applique notamment lorsque l'actif du fonds est investi dans d'autres fonds de placement de droit luxembourgeois eux-mêmes assujétis à la taxe d'abonnement.

Les revenus du fonds (en particulier les intérêts et les dividendes) peuvent être soumis à un impôt à la source ou à une taxe d'évaluation dans les pays dans lesquels l'actif du compartiment concerné est investi. Le fonds peut également être assujéti à un impôt sur les plus-values réalisées ou non réalisées de ses placements dans le pays source. Ni le dépositaire ni la Société de gestion ne sont tenus de demander des attestations fiscales.

Fiscalité des rendements des actions de la société d'investissement chez l'actionnaire

Les actionnaires qui ne résident pas ou n'ont jamais résidé fiscalement au Grand-Duché de Luxembourg et qui n'y possède pas d'établissement stable ni de représentant permanent, ne sont pas soumis à l'impôt sur les bénéfices luxembourgeois au titre des revenus perçus sur les actions qu'ils détiennent dans le fonds ou des gains réalisés sur la vente de celles-ci.

Les personnes physiques qui résident fiscalement au Grand-Duché de Luxembourg sont assujéties à l'impôt sur le revenu progressif luxembourgeois.

Les sociétés ayant leur résidence fiscale au Grand-duché de Luxembourg sont soumises à l'impôt sur les sociétés au titre des revenus distribués par les parts du fonds.

Les personnes intéressées et les actionnaires sont invités à s'informer et à prendre conseil auprès de tiers, notamment d'un conseiller fiscal, sur les lois et les règlements qui s'appliquent à la fiscalité de l'actif de la société, à la souscription, à l'achat, à la détention, au rachat ou au transfert d'actions.

4.) Affectation des revenus

De plus amples informations sur l'affectation des résultats figurent dans le prospectus.

5.) Informations relatives aux commissions et charges

Des informations relatives aux commissions de gestion et de dépositaire sont disponibles dans le prospectus en vigueur.

6.) Événements importants au cours de la période sous revue

Le prospectus a été actualisé avec effet au 1^{er} janvier 2022. Les modifications suivantes ont été apportées :

- Mise en application du règlement sur la taxonomie
- Mise en application des orientations de l'AEMF concernant les commissions de performance
- Ajustements de forme

Le prospectus a été modifié avec effet au 1^{er} mai 2022. Les principales incidences négatives (*Principal Adverse Impact*, PAI) seront désormais prises en considération pour le fonds.

Conflit russo-ukrainien

Sous l'effet des mesures prises dans le monde entier en réaction à l'entrée de troupes russes en Ukraine fin février 2022, les places boursières européennes, en particulier, ont enregistré des pertes significatives. À moyen terme, les marchés financiers et l'économie mondiale font face à un avenir marqué principalement par l'incertitude. Il est impossible d'anticiper les conséquences du conflit qui se poursuit en Ukraine sur l'actif du fonds. Le fonds ne possédait ni ne possède aucun investissement lié à la Russie ou à la Biélorussie et n'a pas été touché par les sanctions, mais il n'a pas pu échapper entièrement aux conséquences générales sur les marchés mondiaux.

Au moment de l'établissement du présent rapport, de l'avis de la Société de gestion, il n'existait aucune raison de s'opposer au maintien en activité du fonds et de ses compartiments et le fonds ne présentait aucun problème de valorisation ni de liquidité.

La Société de gestion a mis en place des mesures de surveillance et des contrôles qui permettent d'évaluer en temps réel les incidences sur le fonds et ses compartiments.

Aucune autre modification ni aucun autre événement majeurs n'ont eu lieu au cours de la période sous revue.

Informations liées à la pandémie de COVID19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (« OMS ») a déclaré que l'épidémie de coronavirus (COVID19) avait atteint le stade de pandémie mondiale. La dernière pandémie en date était celle du virus H1N1 en 2009/2010, il y a plus de 10 ans.

L'épidémie de COVID19, apparue en Chine fin décembre 2019, est avant tout une catastrophe humanitaire, qui a toutefois également des répercussions sensibles sur le développement économique mondial depuis mars 2020, suite à la prise de mesures de confinement de grande envergure dans le monde entier. Les pertes journalières record enregistrées par la quasi-totalité des grands indices en mars 2020 ne sont ici qu'un indicateur parmi d'autres.

Les conséquences du COVID19 ont dès lors également un impact concret sur la performance du compartiment :

1. La gestion de crise mise en œuvre par l'ensemble des partenaires contractuels du fonds permet de poursuivre les opérations quotidiennes de manière inchangée. Tous les prestataires de services du fonds (notamment la Société de gestion, l'administration centrale, le dépositaire, l'agent de registre et de transfert, l'agent payeur et le gestionnaire du fonds) peuvent continuer à gérer le fonds normalement grâce à la possibilité illimitée de recourir au télétravail. En cas d'interdictions de sortie générales, de fermeture des frontières ou de mesures d'envergure qui n'étaient pas encore en vigueur au Luxembourg à la date de l'opinion d'audit, la poursuite sans restriction de la gestion du fonds serait garantie. Par ailleurs, si l'épidémie de COVID19 se propage, donnant lieu à un plus grand nombre de congés maladie au sein du personnel, tous les partenaires contractuels du fonds disposeront néanmoins encore d'un nombre suffisant d'employés pour pouvoir continuer à remplir leurs obligations contractuelles. Chaque membre d'une équipe est suffisamment bien formé et en mesure d'assumer les tâches de collègues en congé maladie.
2. La Société de gestion du fonds est responsable de la gestion des risques des compartiments. Dans ce contexte, ETHENEA Independent Investors S.A. surveille notamment de plus en plus les transactions portant sur les actions du fonds, en particulier en ce qui concerne les rachats importants, et réagira en conséquence si nécessaire. Bien que les compartiments soient en règle générale constitués d'actifs pouvant être liquidés rapidement, il existe un certain risque que les demandes de rachat importantes ne puissent être honorées dans les conditions de marché extrêmes de la crise. Si un tel événement est prévisible au niveau des rachats, le conseil d'administration de la SICAV peut suspendre les transactions sur les parts. Si le montant des rachats effectués est tel qu'il nécessiterait la liquidation des compartiments et donc du fonds, le conseil d'administration de la SICAV prendra les mesures appropriées pour assurer l'égalité de traitement de tous les investisseurs des compartiments.
3. Les informations sur les dernières évolutions du marché des compartiments sont disponibles à tout moment sur le site Internet de la Société de gestion www.ethenea.com et sur demande. Si d'autres événements sont organisés pour expliquer les récentes évolutions du marché des compartiments, tous les investisseurs en seront informés en temps utile. Tous les documents relatifs aux événements d'information seront également disponibles ultérieurement sur demande auprès de la Société de gestion.

Aucune autre modification ni aucun autre événement majeurs n'ont eu lieu.

7.) Événements importants après la période sous revue

Aucune modification ni aucun autre événement majeurs n'ont eu lieu après la période sous revue.

8.) Comptes courants (avoirs et engagements bancaires) des compartiments

Tous les comptes courants des différents compartiments (y compris ceux libellés dans des devises différentes) qui ne forment en fait et en droit que les éléments d'un compte courant unique, sont présentés dans la composition de l'actif net du fonds en tant que compte courant unique. Les comptes courants en devises étrangères sont convertis, le cas échéant, dans la devise du compartiment concerné. Les conditions du compte unique concerné servent de base au calcul des taux.

9.) Transparence des opérations sur titres et de la réutilisation

En sa qualité de société de gestion d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), ETHENEA Independent Investors S.A. entre par définition dans le champ d'application du Règlement (UE) 2015/2365 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n° 648/2012 (« SFTR »).

Au cours de la période sous revue du fonds d'investissement, aucune opération de financement sur titres ni aucun swap sur rendement total au sens dudit règlement n'ont été utilisés. Par conséquent, aucune information au sens de l'article 13 du règlement susmentionné ne doit être communiquée aux investisseurs dans le présent rapport.

Des détails relatifs à la stratégie d'investissement et aux instruments financiers utilisés par le fonds d'investissement sont disponibles dans le prospectus en vigueur et peuvent être obtenus gratuitement sur le site Internet de la Société de gestion, www.ethenea.com.

Gestion, distribution et conseil

20

Gestion, distribution et conseil Société d'investissement :

Ethna SICAV
4, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen, Luxembourg

Conseil d'administration de la société d'investissement

Président du conseil d'administration :

Frank Hauprich
ETHENEA Independent Investors S.A.

Administrateurs :

Josiane Jennes
ETHENEA Independent Investors S.A.

Nikolaus Rummler
IPConcept (Luxemburg) S.A.

Société de gestion :

ETHENEA Independent Investors S.A.
16, rue Gabriel Lippmann
L-5365 Munsbach

Gérants de la Société de gestion :

Frank Hauprich
Thomas Bernard
Josiane Jennes

Conseil d'administration de la Société de gestion (organe de direction) :

Président du conseil d'administration :

Thomas Bernard
ETHENEA Independent Investors S.A.

Administrateurs :

Skender Kurtovic
ETHENEA Independent Investors S.A.

Nikolaus Rummler
IPConcept (Luxemburg) S.A.

Dépositaire :

DZ PRIVATBANK S.A.
4, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen, Luxembourg

**Agent de registre et de transfert et Agent
d'administration centrale :**

DZ PRIVATBANK S.A.
4, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen, Luxembourg

**Agent payeur au
Grand-Duché de Luxembourg :**

DZ PRIVATBANK S.A.
4, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen, Luxembourg

**Agent payeur et d'information en
Belgique :**

CACEIS Belgium SA/NV,
Avenue du Port / Havenlaan 86C b 320
B-1000 Bruxelles

**Réviseur d'entreprises de la société
d'investissement et de la société de gestion :**

Ernst & Young S.A.
35E, Avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

ETHENEA Independent Investors S.A.
16, rue Gabriel Lippmann · 5365 Munsbach · Luxembourg
Tél. +352 276 921-0 · Fax +352 276 921-1099
info@ethenea.com · ethenea.com